

L'université rejette son budget

Page 2



Philippe Bonnet - 011NUM-10-12-2003

Budget refusé par le conseil d'administration

Huit jours après sa prise de fonction, le nouveau président Jean-Pierre Gesson est rentré de plein pied dans la gestion de l'université : pour la seconde année consécutive, le conseil d'administration, réuni lundi, a refusé de voter le budget. Des urnes sont sorties 19 non, 18 oui et 5 abstentions. « C'est assurément un aversissement solennel au ministre en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche que les élus viennent de donner avec gravité et solennité », commente Jean-Charles Blanc, élu FSU au CA. Selon ce même élu, le débat animé, « riche et lourd d'inquiétude » a souligné avec insistance « l'insuf-

fisance de la dotation ministérielle, le danger de la globalisation, l'absence nationale et locale de création de postes d'enseignants et d'IATOS, l'augmentation des charges personnels basculées sur les crédits de l'université ».

Le nouveau président confirme le commentaire : « Ce n'est pas une remise en cause de la politique interne de l'établissement. Ce vote n'est pas lié à la répartition des moyens au sein de l'université mais à une crispation sur certains sujets, notamment à l'absence de création de postes. » Et Jean-Pierre Gesson d'ajouter qu'il en manque, « 90 » reconnus par l'Etat, que le budget a été pré-

senté avec « une augmentation de 3 % » quant aux moyens.

Les élus SNESup-SNEP (FSU) ont considéré, eux, qu'au moment de la mise en place du LMD (licence master doctorat) sans cadrage national et à l'heure de l'harmonisation européenne, « les moyens octroyés restaient singulièrement insuffisants au regard des besoins impliqués par la nouvelle offre de formation ».

« Ces moyens, disent-ils, ne permettraient pas un encadrement pédagogique suffisant, l'accompagnement des projets, la réalisation des investissements indispensables dans les filières professionnelles ou générales, le financement des acti-

vités de recherche. »

La situation dénoncée par les élus FSU au CA n'est pas propre à l'université de Poitiers, elle s'étend à l'ensemble des établissements : « Nous avons souhaité que cette action puisse être relayée dans d'autres universités confrontées à la même pénurie de moyens et de personnels » a indiqué Jean-Charles Blanc.

En attendant, le budget sera « réexaminé en janvier », a annoncé Jean-Pierre Gesson. Et si celui-ci n'est toujours pas voté au 1^{er} mars, c'est le recteur qui prendra le dossier en sa qualité de chancelier des universités.

D. M.

VIENNE
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
actualité